



09/12/2020

## Note de lecture - Histoire(s) de vin

### Note de lecture

### Histoire(s) de vin

Cet ouvrage n'est pas une somme. C'est un chai, une succession de tonneaux de savoirs ! Eric Glatre, historien et écrivain champenois, laisse vivre et transmettre autant sa passion que son érudition du vin tout au long des 340 pages de cet ouvrage sous-titré « 33 dates qui façonnèrent les vignobles français ». Des Gaulois à l'AOC « Alsace Grand Cru », ce docteur en histoire antique et auteur (reconnu) de nombreux ouvrages dans le domaine du vin et de la gastronomie, nous en apprend beaucoup sur l'invention du tonneau, la Loi Gombette aussi appelée loi des Burgondes (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles) qui réglemente la culture de la vigne et l'élaboration du vin, mais également sur l'apport agronomique des hommes de Dieu au secteur viti-vinicole. Eric Glatre nous enseigne aussi le « privilège » des vins de Bordeaux ou encore la volonté du Duc de Bourgogne, Philippe II Le Hardi, d'éradiquer « le vil Gamay ». On sait par exemple que la technique d'assemblage des douelles pour les cuves est connue des Étrusques comme l'attestent certaines peintures de tombes, notamment celle des Jongleurs à Tarquini. La Loi Gombette stipule notamment qu'un homme libre ayant détruit une vigne de jour devra payer une amende de trois sous d'or « pour une telle audace », mais qu'un esclave commettant le même délit sera frappé à coups de bâton (article 8) : « Si c'est un esclave qui s'est rendu coupable de ce fait, qu'il soit fustigé ». Mais gare si l'esclave a commis cet acte pendant la nuit. S'il s'y est introduit la nuit, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il soit mis à mort. », indique l'article 4 de cette terrible loi. Le lecteur se réjouira de la bataille qui a longtemps tenu en haleine les vins de Champagne et ceux de Bourgogne, toute la question étant de savoir si « le vin de Reims est plus agréable et plus sain que celui de Bourgogne ». Une querelle qui a duré plus d'un siècle en raison... de la rivalité de deux médecins ! Ce même lecteur en apprend plus sur l'apparition du bouchon de liège, de la bouteille en verre, du champagne, du classement de 1855 et sur la manière dont la Romanée devint Conti (etc.). A travers ses 33 chapitres qui peuvent se lire en picorant au gré de ses humeurs, on sent tout l'amour qu'Eric Glatre porte à tous les vignobles français même si l'Or du jura et les vins d'Alsace ne semblent pas le laisser insensible. Un livre à déguster sans aucune modération.

Éric Glatre - Histoire(s) de vin – Éditions du Félin – 340 pages - 25 euros

**Auteur :** Christophe Soulard

**Commentaires :** Ce texte comporte environ 1965 signes et espaces